

Un exemple de partage

30 août 2017

[Print](#)

Jean Rodhain, « Un exemple de partage », in Cardinal LEGER, *Le pauvre Lazare est à notre porte*, Montréal/Paris, Fides/SOS, 1967, p. 22-23.

Un exemple de partage

Cet homme est inquiet. Il se rend compte que l'heure a sonné de partager. Mais comment partager ?

Il a décidé de se priver. Il a choisi librement l'Organisme qu'il mandatera pour utiliser sa participation. Mais il ne peut pas donner trop, et il craint de ne pas donner assez.

Cet homme sait qu'on ne peut pas taxer la charité. Mais il voudrait, au moins, une indication.

A Bombay, le Pape parlant des dépenses militaires a lancé le chiffre de 1 % prélevé pour le Tiers Monde.

Les Nations n'ont fait aucun écho à cette proposition. Mais ce chiffre de 1 % est revenu récemment en avant. Quand ? Dans une cérémonie liturgique.

Un geste nouveau a été inséré dans la liturgie de la messe célébrée par le Pape Paul VI le jour de la Saint-Pierre, 29 juin. Un autel monumental avait été installé en plein air sur la place Saint-Pierre, remplie de 300.000 fidèles.

Le Pape concélébrait avec les 27 nouveaux cardinaux. A l'Offertoire, un cortège insolite s'avancait. Douze enfants apportaient les hosties et le vin du Sacrifice. Ces 12 enfants venaient de pays différents. Il y avait l'enfant du bidonville et le paralytique. Il y avait le migrant et l'orphelin. Cela ne devait durer qu'un instant. Mais le Pape voulut les bénir chacun et les interroger un à un.

Dans l'assistance, certains remarquaient le chèque donné par le Pape au Président de Caritas Internationalis. Un objecteur de conscience objectait que ce rite inattendu détonnait sur le caractère hiératique de la cérémonie. Mais la foule, saisie par cette présence significative « des plus pauvres », éclatait en applaudissements.

Pour comprendre ce geste, il suffisait d'ailleurs d'ouvrir son missel. Imprimé par la typographie vaticane, le missel spécial, distribué aux évêques et au corps diplomatique, comportait, à la page 36, avant l'Oraison des Fidèles, une longue rubrique explicative. En voici le texte intégral :

« Le Saint-Père, qui rappelait solennellement, par son Encyclique *Populorum Progressio*, datée de la fête de Pâques (26 mars 1967) le grave devoir de tous les membres de la famille humaine de travailler à un « développement intégral de l'homme » et à un « développement solidaire de l'humanité », remet à Mgr Jean Rodhain, président de la Caritas Internationalis, un chèque destiné à l'enfance malheureuse des pays dévastés par la guerre, en Extrême et au Moyen Orient. Cette aide apportée au moment de la grande prière universelle et de l'Offertoire de la messe veut être le symbole de l'engagement de l'Église, tout entière unie autour du Pape, pour répondre à « l'appel des peuples souffrants », et œuvrer au « bon et vrai développement..., pain quotidien distribué à tous, comme source de fraternité et signe de la Providence » (*Populorum Progressio*, § 86).

« L'offrande provient d'une contribution personnelle du Pape, et de dons de communautés religieuses anonymes, qui ont voulu prélever 1 % des sommes dépensées par leurs oeuvres, en vue de répondre à l'appel du Saint-Père, "au nom du Seigneur" (Ibid., § 87). »

Ainsi, le 29 juin 1967, en ouvrant l'Année de la Foi, le Pape rappelait que la Foi se manifeste par la Charité.

J. RODHAIN

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1967/un-exemple-de-partage>